

LES DIFFÉRENTES FAÇONS DE FAIRE UNE PATROUILLE CITOYENNE

En petits groupes, avec votre conjoint-e, vos ami-es, des collègues ou des membres de votre famille, contribuez à sensibiliser la population et les commerçants de votre quartier. Plusieurs actions simples et efficaces s'offrent à vous :



- **Distribuer des contraventions de civisme** : glissez une contravention symbolique sous l'essuie-glace des véhicules mal stationnés dans les espaces réservés aux personnes en situation de handicap.



- **Déposer des dépliant de sensibilisation** : laissez un dépliant sur le pare-brise de chaque voiture dans un stationnement pour rappeler l'importance de respecter ces espaces réservés.



- **Échanger avec les commerçants** : Informez les commerces des enjeux spécifiques liés à leurs stationnements : distance par rapport à l'entrée, pente trop abrupte, marquage inadéquat, mauvais déneigement, etc.



- **Distribuer des dépliant aux passants** : parlez de la campagne et de l'importance des stationnements réservés en remettant des dépliant aux gens croisés sur votre chemin.



Depuis plus de 15 ans, la campagne nationale de sensibilisation au respect des places de stationnement réservés aux personnes en situation de handicap est menée par Moelle épinière et motricité Québec (MÉMO-Qc).

Cette initiative repose sur une collaboration étroite avec de nombreux acteurs du milieu associatif, les municipalités et les services de police locaux, mobilisés pour faire respecter ces espaces essentiels à l'autonomie et à la mobilité.

Pour plus d'informations, contactez-nous!

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR).



Moelle épinière et motricité Québec

Montréal

6020 rue Jean Talon est – bureau 400, H1S 3B1

Québec

245 rue Soumande – local 214, G1M 3H6



info@moelleepiniere.com

Tél. (514) 341-7272

www.moelleepiniere.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux!

Campagne de sensibilisation

Impliquez-vous pour le
respect des stationnements
réservés aux personnes
handicapées



Organisez votre
patrouille citoyenne!

QUE DIRE À UNE PERSONNE QUE JE VEUX SENSIBILISER ?

Voici une proposition de présentation dont vous pouvez vous inspirer :

« Bonjour, plusieurs organismes participent actuellement à une campagne sur le respect des stationnements réservés aux personnes handicapées. C'est dans ce contexte que je prends deux minutes pour vous parler de l'importance de cet enjeu. Encore aujourd'hui, il est difficile de faire respecter ce droit. Quand ces espaces sont occupés illégalement, je perds un accès sécuritaire aux commerces, au travail et à mes activités. Je dois souvent me stationner ailleurs et j'ai peur de me faire frapper.

Personnellement, j'ai des problèmes avec :

- Le fait qu'ils soient souvent utilisés par des automobilistes sans vignette;
- Le fait qu'ils n'y en ait pas assez et qu'ils sont toujours pris;
- Le fait qu'ils soient souvent mal situés par rapport à l'entrée;
- Le fait qu'ils soient souvent trop petits pour ma van et ma rampe;
- Etc. »

Donnez-lui ensuite un dépliant d'information!

Si la personne était illégalement stationnée:

Dites-lui que son action aurait pu lui valoir une vraie contravention couteuse, mais qu'aujourd'hui, vous l'invitez simplement à visionner la vidéo de sensibilisation via le code QR sur la contravention de civisme.

VOTRE PATROUILLE EN 6 ÉTAPES

1. Anticipez les meilleurs moments pour tenir une patrouille.

Privilégiez les **périodes de pointe** dans les stationnements soit :

- du lundi au vendredi durant l'heure du dîner,
- le jeudi et vendredi entre 17 h et 21 h et
- la fin de semaine, entre midi et 18h.

2. Où irez-vous, et avec qui?

Planifiez votre parcours et préparez votre groupe : les possibilités sont nombreuses! Une sortie en famille au centre commercial, une visite ciblée d'un stationnement problématique avec des ami-es, ou une marche entre collègues sur l'heure du dîner autour du bureau... Peu importe la formule, chaque action compte!

3. Faites-en un moment agréable.

Consultez **la météo en amont** pour favoriser une température agréable et prévoyez eau et collations en conséquence.

Prévoyez un petit rassemblement autour d'un breuvage pour partager comment l'activité s'est déroulée.

4. Prenez des notes!

Notez **combien de dépliants et de contraventions** vous distribuez. Cette information vous sera demandée pour le bilan.

5. Prenez des photos!



Prenez des photos des personnes en action et recevez une compensation financière pour le café après l'activité.



Lorsque nous recevons vos photos admissibles, nous vous offrirons une **compensation de 50\$** pour votre participation.

(1 compensation par personne pour toute la durée de la campagne)

1. Transmettez-nous la photo par courriel ou Messenger.
2. Précisez si vous ne VOULEZ PAS que la photo soit diffusée sur nos réseaux sociaux.
3. La photo doit montrer 2 personnes ou plus en action.
4. Le message doit préciser l'endroit où la photo a été prise.
5. Écrivez-nous également les coordonnées des personnes à qui envoyer la somme.

6. Restez à l'affût pour la suite...

Nous vous contacterons après le mois de juin pour savoir comment s'est déroulée l'activité!

QUESTIONS FRÉQUENTES

- **Est-ce que j'ai le droit de distribuer des contraventions de civisme ?** Cette action est tolérée de par l'importance du dossier. Si vous avez une problématique quelconque, communiquez avec nous.
- **Que faire en cas de confrontation ?** Face à un automobiliste agressif, n'insistez pas, gardez le sourire et souhaitez-lui une bonne journée.
** En tout temps, les patrouilleurs doivent adopter une attitude pacifique et courtoise afin de faire passer le message efficacement.

